STATEMENT OF CANADA TO THE 105th SESSION OF THE OPCW EXECUTIVE COUNCIL

Excellencies and distinguished colleagues,

As this is the last regular session of the Executive Council for Canada before we pass on the seat to our partner New Zealand, I want to begin by stating what a privilege it is to be part of this eminent body. Over the past two years on this Council, Canada has been guided by one goal: a world free of chemical weapons and the threat of their use, where chemistry is used for peace, progress, and prosperity.

Unfortunately, the threat posed by chemical weapons has not gone away despite the completion of destruction of declared chemical weapons stockpiles.

Canada reiterates its condemnation of Russia's illegal and unjustifiable war of aggression against Ukraine. We remain deeply troubled about reports of the use of riot control agents as a weapon of war by the Russian military. We urge Russia to answer the questions posed pursuant to Article IX on this matter. Despite the clear prohibition of such activities by Article I of the Convention, Russia shows no signs of stopping.

Canada, with the rest of the world, was outraged by reports of the shocking death in detention of Alexei Navalny on February 16. In August 2020, 45 States Parties posed questions to Russia about Mr. Navalny's poisoning with an unscheduled Novichok. Russia has yet to provide answers, and it has yet to conduct an investigation as required. Mr. Navalny has now been forever silenced, but the outstanding questions surrounding his poisoning remain and must be answered. Russia must provide a full account of the poisoning and must, in good faith, cooperate with the Technical Secretariat.

We were pleased that Syria ended its years-long block on full cooperation with the Declaration Assessment Team. This does not absolve the Assad Regime of more than a decade of wrongdoing. The undeniable truth is that the Syrian Arab Republic retained a chemical weapons capability after its declared stockpiles and production facilities were destroyed, and then used those chemical weapons in at least nine attacks, likely many more. The seventeen outstanding issues that remain unanswered on Syria's initial declaration must be addressed, and Syria must fully cooperate with the Fact-Finding Mission and the Investigation and Identification Team.

We are deeply concerned by the use of chemical weapons by non-State actors in Syria as well as by the regime. The most recent report of the Investigation and Identification Team found that there are reasonable grounds to believe that Daesh perpetrated the 1 September 2015 attack in Marea with sulphur mustard. Concerted efforts must be taken to prevent non-State actors from obtaining and using such weapons.

For many years Canada's Weapons Threat Reduction Program has supported critical OPCW operations and priorities, such as the Syria investigations and security upgrades, where the OPCW regular budget *should have* but *could not* cover the costs. To date, Canada has provided over CAD\$46 million in voluntary contributions to the OPCW, which includes most recently CAD\$2.1 million to support further OPCW efforts in Ukraine and Syria, as well as work on chemical profiling. We are grateful for the extrabudgetary contributions provided by other members of the G7-led 31-country *Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction*, which remains steadfast in its support for and commitment to the OPCW.



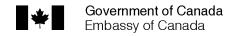
Chair, Canada's position on the Israel-Hamas conflict is clear: an immediate and sustainable humanitarian ceasefire is urgently needed and necessary to finding a path towards securing lasting peace for Israelis and Palestinians. Any ceasefire cannot be one sided. Hamas must lay down its arms and release all hostages immediately. We again unequivocally condemn Hamas for its terror attacks on Israel on October 7.

We are also concerned about the potential for chemical weapons use in the conflict between Israel and Hamas. The Convention clearly defines the weapons within its scope. Although the use of white phosphorous munitions for their incendiary properties is outside the scope of this Convention, the OPCW should take allegations of chemical weapons use that fall within the scope of this Convention seriously, and be prepared to act accordingly.

On the subject of organizational governance, Canada was pleased to see States Parties adopt the decision amending the OPCW Tenure Policy and the action plan on geographic representation. We look forward to the release of the roadmap on workforce gender equality. With these initiatives, we envision a Technical Secretariat staff that is geographically and gender diverse, while retaining the knowledge necessary to ensure it can do its job effectively. We welcome updates on organizational governance matters this week.

Chair, I ask that the full version of this statement be made an official-series document of the 105th session of the Executive Council and published on Catalyst and the public website of the OPCW.

Thank you.



DÉCLARATION DU CANADA À LA 105° SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OIAC

Excellences et distingués collègues,

Comme il s'agit de la dernière session ordinaire du Conseil exécutif pour le Canada avant que nous cédions le siège à notre partenaire, la Nouvelle-Zélande, je voudrais commencer par dire à quel point il s'agit d'un privilège de faire partie de cet organe de première importance. Au cours des deux dernières années passées au sein de ce Conseil, le Canada a été guidé par un seul objectif, celui pour parvenir à un monde exempt d'armes chimiques et libéré de la menace de leur utilisation, où la chimie est au service de la paix, du progrès et de la prospérité.

Malheureusement, la menace que représentent les armes chimiques n'a pas disparu malgré la destruction de stocks d'armes chimiques déclarés.

Le Canada réitère sa condamnation de la guerre d'agression illégale et injustifiable menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous restons profondément préoccupés par les informations faisant état de l'utilisation d'agents antiémeutes comme arme de guerre par l'armée russe. Nous demandons instamment à la Russie de répondre aux questions posées en vertu de l'article IX à ce sujet. Malgré l'interdiction claire de ces activités par l'article premier de la Convention, il n'y a aucune indication de la part de la Russie qu'elle compte cesser ces agissements.

Le Canada, comme le reste du monde, a été scandalisé par l'annonce de la mort choquante le 16 février d'Alexeï Navalny, qui était en détention. En août 2020, 45 États parties ont posé des questions au sujet de l'empoisonnement de M. Navalny par un agent Novichok non inscrit. La Russie n'a toujours pas répondu de manière satisfaisante et elle n'a toujours pas mené d'enquête comme il se doit. M. Navalny a désormais été réduit au silence pour toujours, mais les questions en suspens concernant son empoisonnement subsistent et doivent obtenir une réponse. La Russie doit fournir un compte rendu complet de l'empoisonnement et elle doit coopérer de bonne foi avec le Secrétariat technique.

Nous nous réjouissons que la Syrie ait mis fin au blocage de sa coopération avec l'Équipe d'évaluation de la déclaration, qui durait depuis des années. Cette démarche n'exonère pas le régime Assad de plus d'une décennie d'actes répréhensibles. La vérité indéniable est que la République arabe syrienne a conservé une capacité de production d'armes chimiques après la destruction de ses stocks et installations de production déclarés, et qu'elle a ensuite utilisé ces armes chimiques conservées dans le cadre d'au moins neuf attaques, et probablement beaucoup plus. Les dix-sept questions restées sans réponse dans la déclaration initiale de la Syrie doivent être traitées, et la Syrie doit coopérer pleinement avec la Mission d'établissement des faits et l'Équipe d'enquête et d'identification.

Nous sommes profondément préoccupés par l'utilisation d'armes chimiques par des acteurs non étatiques en Syrie, ainsi que par le régime. Le rapport le plus récent de l'Équipe d'enquête et d'identification a conclu qu'il existe des motifs raisonnables de croire que Daech a perpétré l'attaque du 1er septembre 2015 à Marea avec de l'ypérite. Des efforts concertés doivent être déployés pour empêcher les acteurs non étatiques d'obtenir et d'utiliser de telles armes.

Gouvernement du Canada Ambassade du Canada

Pendant de nombreuses années, le Programme de réduction de la menace liée aux armes du Canada a soutenu des activités et des priorités essentielles de l'OIAC, telles que les enquêtes sur la Syrie et les améliorations de la sécurité, lorsque le budget ordinaire de l'OIAC *aurait dû*, mais *n'a pas pu* couvrir les coûts. À ce jour, le Canada a versé plus de 46 millions de dollars canadiens en contributions volontaires à l'OIAC, dont tout récemment 2,1 millions de dollars canadiens pour soutenir les efforts de l'OIAC en Ukraine et en Syrie, ainsi que les travaux sur le profilage chimique. Nous sommes reconnaissants des contributions extrabudgétaires fournies par d'autres membres du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, dirigé par le G7 et composé de 31 pays, qui reste fidèle à son soutien et à son engagement en faveur de l'OIAC.

Monsieur le Président, la position du Canada sur le conflit entre Israël et le Hamas est claire : un cessezle-feu humanitaire immédiat et durable est nécessaire et urgent pour trouver une voie vers une paix durable pour les Israéliens et les Palestiniens. Aucun cessez-le-feu ne peut être unilatéral. Le Hamas doit déposer les armes et libérer immédiatement tous les otages. Nous condamnons à nouveau sans équivoque le Hamas pour ses attaques terroristes menées contre Israël le 7 octobre.

Nous sommes également préoccupés par le risque d'utilisation d'armes chimiques dans le conflit entre Israël et le Hamas. La Convention définit clairement les armes entrant dans son champ d'application. Bien que l'utilisation de munitions au phosphore blanc pour leurs propriétés incendiaires n'entre pas dans le champ d'application de cette Convention, l'OIAC doit prendre au sérieux les allégations d'utilisation d'armes chimiques qui relèvent du champ d'application de cette Convention et être prête à agir en conséquence.

En ce qui concerne la gouvernance organisationnelle, le Canada s'est réjoui de voir les États parties adopter la décision modifiant la politique sur la durée du mandat de l'OIAC et le plan d'action sur la représentation géographique. Nous attendons la publication de la feuille de route sur l'égalité des genres au sein du personnel. Ces initiatives ouvrent la voie à une plus grande diversité géographique et pluralité des genres parmi les membres du personnel du Secrétariat technique, qui conserveront néanmoins toutes les connaissances nécessaires pour accomplir leur travail efficacement. Cette semaine, nous apprécions les mises à jour sur les questions relatives à la gouvernance organisationnelle.

Monsieur le Président, je demande que la version intégrale de cette déclaration devienne un document officiel de la 105^e session du Conseil exécutif et qu'elle soit publiée sur Catalyst et sur le site Web public de l'OIAC.

Merci.